

**Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Technicien-ne électricité courants fort ou faible, session 2023, dans l'académie de LYON.**

Le président de l'Université Jean Moulin Lyon 3,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de LYON, au titre de l'année 2023 ;

**DÉCIDE :**

Article unique : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Technicien-ne électricité courants fort ou faible, au titre de l'année 2023, dans l'académie de LYON :

Madame BALNY-DIDIER Sophie, ingénieure de recherche de 2ème classe, présidente, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Monsieur BENHAMOU Eric, ingénieur d'études hors classe, expert, Institut national des sciences appliquées de Lyon, Villeurbanne.

Madame BOURRIEU Christelle, ingénieure de recherche de 2ème classe, Université Claude Bernard Lyon 1, Villeurbanne.

Monsieur GAUTHIER Benjamin, ingénieur de recherche hors classe, Ecole centrale de Lyon, Ecully.

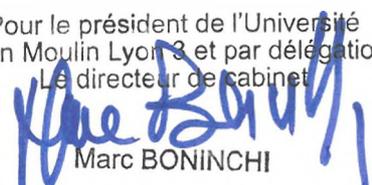
Monsieur LEMOINE François, ingénieur d'études hors classe, Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon.

Madame GUILLAUME Marie, ingénieure de recherche hors classe, suppléante, Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon.

Fait à Lyon, le 18 avril 2023



Pour le président de l'Université  
Jean Moulin Lyon 3 et par délégation  
Le directeur de cabinet

  
Marc BONINCHI